

	<b>FICHE D'INSTRUCTIONS</b>	<b>PRA-FI-BMO-026</b>
<b>POLE DE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE</b> <i>INSTITUT DE BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE Biochimie - Métabolisme Général, Hormonal et Maladies rares UF 9820</i>	<b>PRELEVEMENT DE SANG EN VUE DU DOSAGE DES CORPS CETONIQUES ET/OU DES LACTATES PYRUVATES</b>	<b>V : 9</b> <b>Applicable au :</b> <b>25/09/2017</b> <b>Page 1 sur 1</b>
<b>REDACTION</b>	<b>VERIFICATION</b>	<b>APPROBATION</b>
VANNIEUWENHUYSE EMILIE	VANDAELE JEAN-MICHEL	DESSEIN ANNE FREDERIQUE

### **Responsables : personnel réalisant les prélèvements**

### **Rapport $\beta$ hydroxy-butyrate / acéto-acétate (corps cétoniques) et/ou rapport lactate/pyruvate**

Ces analyses nécessitent un prélèvement sur un tube contenant 1 ml d'acide trichloroacétique (TCA 10%). Ce traitement permet de bloquer l'interconversion entre les différents métabolites.

**Attention : ces tubes ne sont pas sous vide et ne doivent pas être utilisés avec un vacutainer**

En cas de prélèvement avec un vacutainer, utiliser un tube sec et transvaser rapidement 1 ml de sang dans le tube TCA (niveau indiqué par un trait)

#### **Il est important :**

→ d'ajouter le sang dans le tube jusqu'au **niveau indiqué par un trait**, afin que les proportions acide/sang soient respectées. **L'usage d'une seringue, pour transvaser le sang, est recommandé. Aucun tube ne sera plus accepté, si le niveau n'est pas respecté.**

→ de bien **homogénéiser le mélange par retournements**

Les prélèvements doivent être **acheminés rapidement dans la glace ou congelés immédiatement** si l'envoi doit être différé. Dans ce cas, les tubes congelés doivent être transportés sur glace.

**NB** - Les tubes ne doivent pas être en contact direct avec la glace : les étiquettes se décollent et/ou deviennent illisibles.

**Commande des tubes** au laboratoire, par mail : [jean-michel.vandaele@chru-lille.fr](mailto:jean-michel.vandaele@chru-lille.fr)

**Pour le dosage du  $\beta$  hydroxy-butyrate seul** : un prélèvement sur tube hépariné est possible, à condition qu'il soit acheminé rapidement dans la glace (ou que l'échantillon soit centrifugé, décanté et le plasma congelé)

Pour tout renseignement appeler 03 20 44 59 62 au poste 33414 ou 30024 du lundi au vendredi de 8h à 17.